

AVOCATS

23 bis, rue Maguelone - 34000 MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE VIGAN (Gard), 3 rue du Pouzadou, lot 1 : une partie du rez-de-chaussée à usage de **GARAGE**, lot No 2 : **UNE CAVE** au rez-de-chaussée, lot No 3 : l'entier premier étage à usage d'**APPARTEMENT**, lot No 4 : l'entier deuxième étage à usage d'**APPARTEMENT**, lot No 5 : l'entier troisième étage à usage d'**APPARTEMENT**, lot No 6 : l'entier quatrième étage à usage d'**APPARTEMENT**, d'une superficie totale de 142,69 m², le tout cadastré section AB, No 158, pour 71 ca.

Inoccupés.

MISE A PRIX : 15.000 €

qui pourra être baissée à 11.250 €
puis encore à 7.500 € en cas de carence d'enchère
OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS
DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Visite des lieux organisée le 4 janvier 2021 à 11 h

ADJUDICATION LE LUNDI 18 JANVIER 2021

à 14 heures et suivantes au besoin
AU PALAIS DE JUSTICE DE MONTPELLIER
place Pierre Flotte, salle No 1 Auguste Comte

A la requête de :

Maître Philippe PERNAUD-ORLIAC, mandataire judiciaire, domicilié ès-qualités 27, rue de l'Aiguillerie à 34000 MONTPELLIER,
ayant pour avocat DORIA AVOCATS, 23 bis, rue Maguelone à MONTPELLIER
(☎ 04.67.04.07.40).

RENSEIGNEMENTS

DORIA AVOCATS, cabinet de Maître F. DENEL, avocat associé (☎ 04.67.04.07.40).

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MONTPELLIER où le cahier des conditions de vente est déposé pour consultation du mardi au jeudi inclus de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h (Réf. dossier : 20/00116).

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat et moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.